

Le 19 sept. 2022 à 10:34, Vignes Solers <vignes.vcsy@orange.fr> a écrit :

RAPPORT DE REUNION DE BUREAU VCSY

Nous n'établissons pas de rapport lors des réunions de bureau, mais nous informons tous les membres et parrains.

Le bureau s'est réuni en mairie le 16 Octobre à 19H.

Le président Patrick SANSON a remis sa démission, en raison de son déménagement pour Marseille dans les jours à venir.

Conformément aux statuts en vigueur, le vice-président prend la présidence jusqu'à l'assemblée générale électorale de janvier 2024.

Le bureau a complété ses rangs pour continuer de fonctionner :

Jean Louis BŒUF est donc le président jusqu'à janvier 2024.

Est nommé vice-président, Jean Luc CENENT

Le trésorier et secrétaire adjoint liés à la Trésorerie, Jean Michel CHAMPAGNAT

Le secrétaire général reste Michel DEVOT ainsi que le trésorier adjoint, François BUCHANIEC

Est nommée administrateur, Cécile GUIMBAUD

Pour les vignes, le cahier des charges à venir a été évoqué

Pour cette fin d'année :

Finir la vinification pour cette belle récolte 2022.

Préparer les bouteilles nécessaires pour la « mise en bouteilles » de mars 2023.

Il en existe au chai, à préparer, donc les volontaires seront les bienvenus en octobre.

Il en manque encore, merci de déposer devant le chai, entrée par Arborétum, vos bouteilles type Bourgogne, rincées et étiquettes retirées.

Les bois des vignes, (pieds) recevront le traitement préventif pour passer l'hiver, vers mi-novembre.

Le bureau devra choisir quel type de machine de mise en bouteilles, il souhaite acquérir, lors de la réunion avant fin 2022.

(Le remplissage des bouteilles peut s'étaler, nous ne sommes pas contraints au niveau jours et horaires.)

Il est nécessaire de dresser pour la fin de cette année, un budget prévisionnel pour ces équipements sachant qu'en plus, il faut y inclure :

Le coût des étiquettes à partir du modèle existant, modifiant le millésime et le degré aux besoins, pour une somme chiffrée à ce jour à 147€ correspondant à 500 unités.

l'acquisition du « coin analyse » pour le suivi de la vinification pendant son stockage.(à prévoir avant juin 2023)

Par l'achat d'éprouvettes et réactifs chimiques d'analyses.

L'achat de quelques 30 piquets de vignes pour renforcer les rangs du Pinot Meunier, éprouvés cette année.

Au printemps vers Mars

Le premier travail à faire avant mi-mars, sera la taille, elle devra être rigoureuse et systématique autour de 4 sarments maximum par pieds.

Celle-ci terminée, il faudra retendre les fils de soutient et poser les piquets au Pinot Meunier.

Et faire la mise en bouteilles au Chai.

Merci à tous pour le soutien attendu lors de la prochaine saison.

A l'assemblée générale ordinaire de janvier 2023, nous devons remettre en place le calendrier 2023 pour les « jours en communs » soit maintenir les mardis de permanence le matin, et les samedis œuvés en commun.

Bien cordialement